

La campagne Display®

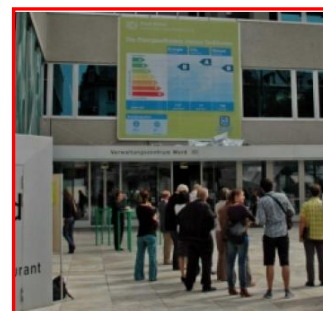
Qu'est-ce que c'est ?



Une campagne européenne destinée à encourager toute autorité locale ou entreprise à afficher volontairement les performances énergétiques et environnementales de ses bâtiments.

C'est avant tout un outil de sensibilisation aux questions de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

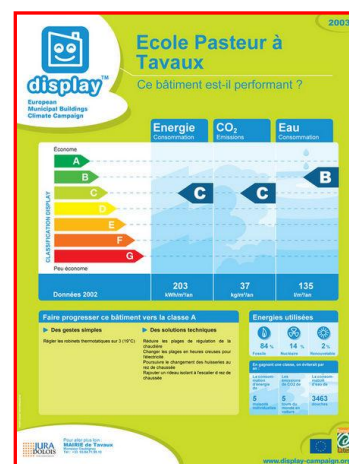
Il se présente sous la forme d'une affiche réalisée sur la base de l'étiquette énergie des appareils électroménagers qui est destinée à être exposée dans les bâtiments municipaux ouverts au public.



Quel intérêt ?

Grâce à la Campagne Display®, chaque collectivité ou entreprise peut :

- ✓ **Entreprendre** une action concrète et visible pour lutter contre le changement climatique,
- ✓ **Sensibiliser** les usagers et les gestionnaires des bâtiments et encourager les comportements éco-responsables des citoyens,
- ✓ **Evaluer** sa politique locale grâce à des données chiffrées et permettre des économies financières
- ✓ **Voir** l'impact des mesures d'amélioration,
- ✓ **Echanger** son expérience avec d'autres villes européennes,
- ✓ **Montrer** une image positive et dynamique de sa ville,
- ✓ **Anticiper** la mise en œuvre de la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments.



Avec quels moyens ?

Une municipalité qui s'engage dans la Campagne Display® utilise un outil disponible en ligne qui permet :

- le calcul de ratios concernant les consommations d'énergie, d'eau et les émissions de CO2 des bâtiments,
- la classification des bâtiments, de A à G, selon une échelle semblable à celle des appareils électroménagers,
- l'affichage des résultats grâce à l'étiquette Display®.

De plus, l'outil permet :

- d'évaluer la performance de chaque bâtiment ; ceci peut conduire à la mise en œuvre d'un plan municipal d'amélioration,
- de comparer, année après année, les performances du bâtiment en termes de consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de CO2, et de mesurer les progrès accomplis,
- de comparer les performances de ses bâtiments avec celles d'autres municipalités européennes.

Droit d'utilisation des outils et supports de communication Display® : 625 euros par participant de l'Union européenne. Gratuit pour les membres d'Energie-Cités.

Pour aller plus loin

Programme porté en France par Energie-Cités, voir le site <http://www.display-campaign.org/>